

»» Saint-Lô

Transparence et (re)structuration au conseil d'agglomération

Lundi au conseil communautaire, ont été évoqués un premier bilan de l'amélioration de l'habitat dans l'ancienne agglomération saint-loise, l'ouverture et le huis clos des séances de l'assemblée et des commissions, ainsi que le budget annexe Golf III.

Programme d'amélioration de l'habitat

L'ancienne agglomération avait missionné le CDHAT (Centre de développement de l'habitat et d'aménagement du territoire) pour une étude sur l'habitat dans les onze communes ou communautés de communes qui la constituaient. Sur un programme de trois ans, Jean-Louis Larue et Didier Hue, respectivement technicien et directeur du CDHAT, ont présenté aux conseillers communautaires un premier bilan provisoire de deux ans : sur 590 logements, 251 ont été financés pour des travaux d'isolation thermique, d'accessibilité, de confort et d'équipement. Sur 3 580 466 € de travaux, 1 368 615 € ont été distribués sous forme d'aides non remboursables, variables de 0 à 100 %, selon la situation des propriétaires principalement retraités, ouvriers et employés. Les aides proviennent de l'Anah (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat), du conseil général, des caisses de retraites, du conseil régional et de Saint-Lô Agglo.

Règlement intérieur

« Comment fait-on pour accueillir le public ? ». La question de Christine Le Coz est aussi simple que la réponse et beaucoup plus que les capacités d'accueil en ce moment : « **Les règles sont les mêmes que celles qui régissent le conseil municipal** », répond François Brière, premier vice-président. Mais, circonstances obligent, l'accueil du public dans l'amphithéâtre de l'IUT déjà occupé par 108 conseillers et quelques agents administratifs ou techniques laisse peu de places aux visiteurs au-delà d'un petit nombre pour le moment. La transparence est tout de même assurée par les comptes-rendus de presse ou numériques : « **Les comptes-**



Didier Hue, directeur du CDHAT, Gilles Quinquenel, président de l'agglomération, et Jean-Louis Larue, technicien du CDHAT, ont présenté le bilan provisoire de l'opération Amélioration de l'habitat.

rendus seront écrits et envoyés à tous les conseillers communautaires », dira plus tard le président Gilles Quinquenel. « **Peut-on inviter les élus municipaux à débattre sur les thématiques importantes et aux travaux des commissions territoriales ?** » À cette seconde question, la réponse du président sera plus réticente : les commissions sont chargées d'étudier des questions qui seront soumises au conseil, donc il faut leur conserver leur capacité de travail préparatoire. Les articles 22 - 3 et 23 - 3 du règlement sont clairs : les séances des commissions ne sont pas publiques.

Budget annexe du Golf III

Un vieux débat déjà traité au conseil municipal de Saint-Lô resurgit : la ville a cédé

à l'agglo trois terrains. Le débat portait sur le lot numéro 3 qui nécessite un budget annexe dénommé « Golf III » pour un aménagement en parc d'activités. En fait, l'obstacle, c'est le lot numéro 2 cédé à une chaîne de restauration. La Boucherie est restée en travers de la gorge de Jérôme Virlouvet : elle fait concurrence à la restauration en centre-ville. « **Ce n'est pas une concurrence déloyale et les enseignes de restaurants près de réseaux routiers sont là tout simplement sans qu'on doive se poser des questions** », rétorque Gilles Quinquenel. Selon François Brière, « **s'il y a concurrence, ce n'est pas contre le commerce en centre-ville. Il y a un besoin dans ce secteur et il faut y répondre par de nouvelles entreprises** ». Le vote sera sanctionné par trois abstentions.